



PREMIER
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



cnv conseil
national
des villes

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Conseil national des villes (CNV) est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur et au-delà des quartiers et des territoires en politique de la ville, le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et pragmatique, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.

L'année 2023 a été marquée par l'installation de la nouvelle mandature et l'accueil de 30 nouveaux membres le 23 mai au Palais des congrès de Paris lors du salon des solutions « ANCTour ». Les membres se sont rapidement mobilisés avec la volonté de contribuer aux réflexions sur la nouvelle contractualisation de la politique de la ville et à la préparation du Comité interministériel des villes.

L'instance en juillet dans le contexte post violences urbaines a dénoncé dans une Tribune l'emballement politique et médiatique qui a rapidement clamé l'échec de la politique de la ville et pointé les citoyens des quartiers populaires.

Dans le cadre de son mandat sur la lutte contre les discriminations, le CNV s'est auto-saisi de l'examen du projet de loi « Contrôler l'immigration, Améliorer l'intégration » et a adopté à l'unanimité une note de contribution transmise au gouvernement et aux parlementaires. A l'issue des débats, une tribune « Oser une politique réaliste de l'hospitalité ! » a été publiée en décembre.



LES MISSIONS DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES

Il concourt à la conception, à l'élaboration et au suivi de la politique de la ville. Il est consulté sur les projets de loi comportant des dispositions qui concernent directement la politique de la ville et la lutte contre les discriminations.

Il contribue par ses propositions, avis et recommandations, à la définition du cadre et des orientations des relations contractuelles entre l'État et les collectivités territoriales dans tous les champs de la politique de la ville et de la lutte contre les discriminations.

Il suit le développement des modes de gouvernance attaché à cette politique publique, comme les nouvelles formes de démocratie de proximité et de participation des habitants. A ce titre, le comité national de suivi des conseils citoyens lui a été rattaché.

Il contribue à la définition du cadre et des orientations des contrats de villes et son articulation avec les autres contrats dans le domaine de la politique de la ville.

Il est tenu informé de l'ensemble des sujets relatifs à cette politique publique et des budgets qui lui sont consacrés, comme des suites données à ses avis et recommandations.

LE BUDGET

Le Conseil national des villes dispose d'une ligne budgétaire propre identifiée au sein du budget de la direction déléguée à la politique de la ville de l'ANCT (programme 147). Ce budget est fixé annuellement en fonction de l'évaluation des besoins budgétaires liés au fonctionnement de l'instance et à sa programmation de travail. Ses besoins matériels, logistiques, d'accompagnement et de formation –notamment pour le 4e collège-, la prise en charge adéquate des moyens de déplacement et d'hébergement de chacun des membres et des experts sollicités, sont pris en charge par l'ANCT. Les membres sont bénévoles.

Les dépenses de la mandature (hors personnel) s'élèvent en 2022 à **75 000 €**.



75 000 €

DÉPENSES DE LA MANDATURE
EN 2023
(HORS PERSONNEL)



CRÉATION D'UN
**3^e poste de
vice-président**

ISSU DU COLLÈGE
HABITANTS

30
NOUVEAUX MEMBRES

L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE MANDATURE

Des évolutions dans le fonctionnement de l'instance ont été actées en concertation avec le ministre délégué en charge de la Ville et du Logement, **Monsieur Olivier Klein** :

- Dans sa **représentation**¹ avec la **création d'un troisième poste de vice-président issu du collège Habitants**. Il s'agit d'une vraie reconnaissance de la place des habitants dans les travaux du CNV. La nomination de **Rachid Bous-sad** vice-président issu du collège habitants a été actée par un arrêté nominatif de la Première ministre, **Madame Elisabeth Borne** en date du 14 juin 2023.²
- Dans sa composition avec la **nomination de 30 nouveaux membres**³ :
 - 9 nouveaux membres au sein du collège des Elus
 - 7 nouveaux membres au sein du collège des Acteurs économiques et sociaux
 - 10 nouveaux membres au sein du collège des Personnalités qualifiées
 - 4 nouveaux membres au sein du collège des Habitants.

La nouvelle composition des collèges tient compte d'une **volonté d'ouverture sur des champs thématiques** tels que la culture, la santé, l'inclusion numérique, l'alimentation, les transitions, les parcours et la mémoire ainsi que du souhait d'une **meilleure représentativité des territoires d'Outre-mer**.

Par arrêté⁴ de la Première ministre en date du 19 mai 2023, **Hélène Geoffroy**, maire de Vaulx-en-Velin (69) et vice-présidente de la Métropole de Lyon et **Fabienne Keller**, députée européenne et questeure, ont été **nommées vice-présidentes** de l'instance. **Patrick Braouezec** -membre du collège des Personnalités qualifiées- a également été nommé **Président d'honneur du Conseil national des villes**.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047533762>

² <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047683608>

³ https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-08/20200112_Trombinos-cope-CNV-2023.pdf

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047562765>

L'ACTIVITE DE L'INSTANCE

En 2023, le Conseil national des villes a tenu 7 Assemblées plénières⁵ et 18 réunions de Bureau⁶, et a participé le 29 juin et le mardi 12 décembre aux réunions du Comité d'orientation de l'ONPV.

Une **Assemblée plénière de fin de mandature s'est tenue le 9 mars en présence d'Olivier Klein**, ministre délégué en charge de la ville et du logement permettant de présenter les derniers travaux de l'instance et d'assurer au ministre la mobilisation du CNV pour contribuer aux réflexions de la prochaine contractualisation de la politique de la ville. Le parcours de 8 femmes, membres du CNV, fut mise en lumière dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes.

L'activité fut soutenue avec une volonté des vice-présidents et des membres de s'exprimer dans un contexte politique et social marqué par des violences urbaines et des débats en tension relatif au projet de loi « Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». Deux tribunes ont été publiées « De l'ambition et de l'action pour nos quartiers⁷ », le 21 juillet et « Osons une politique réaliste de l'hospitalité !⁸ », le 8 décembre.

Le CNV a contribué aux travaux préparatoires du Comité interministériel des villes et les membres du Bureau ont été conviés à Chanteloup les vignes le 27 octobre pour la tenue du CIV.



7
ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

18
RÉUNIONS DE BUREAU

2
AVIS

5
GROUPES DE SUIVI
THÉMATIQUES

2
TRIBUNES

⁵ Dont l'Assemblée plénière de fin de mandature 2015 – 2022 qui s'est tenue le 9 mars 2023.

⁶ Dont 8 réunions de Bureau de la mandature 2015 – 2022.

⁷ [De l'ambition et de l'action pour nos quartiers populaires \(lepoint.fr\)](https://lepoint.fr)

⁸ [Conseil national des villes : « Osons une politique réaliste de l'hospitalité ! » \(lagazettedescommunes.com\)](https://lagazettedescommunes.com)

DES RECOMMANDATIONS INSPIRANTES :

Mettre en œuvre les clauses de revoyure sur les contrats de ville à mi-mandat à la fois quantitatives et qualitatives.

Un besoin de chiffrage et d'accès aux données en open data pour favoriser et améliorer un suivi interministériel, pérenne et transparent des mesures et dispositifs à l'échelle des QPV.

Evaluer la mobilisation du droit commun dans les quartiers à travers des engagements formalisés dans des conventions interministérielles pluriannuelles en faveur des quartiers prioritaires.

Accompagner les bailleurs dans l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, notamment par le développement d'une stratégie vieillissement globale au niveau national.

Le CNV, au titre de sa compétence de la lutte contre les discriminations a adopté à l'unanimité une **note⁹ de contribution préalable à l'examen parlementaire** du projet de loi « Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » le 24 octobre.

DES RECOMMANDATIONS :

- Mettre en œuvre une meilleure répartition des populations sur le territoire pour favoriser des conditions d'accueil décentes avec des moyens financiers et humains suffisants.
- Décentraliser les services des agences d'immigration françaises notamment l'OFPRA et la CNDA en assurant des moyens de déploiement à la fois humains et financiers suffisants.

Les quatre vice-présidents ont rencontré plusieurs ministres pour porter les travaux du CNV notamment pour rappeler l'importance de l'évaluation de la mobilisation du droit commun pour les quartiers qui donne tout son sens à la politique de la ville.

⁹ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-conseil-national-des-villes-adopte-une-contribution-prealable-l'examen-parlementaire-du-projet-de>

REPRÉSENTATION DU CNV PAR SES MEMBRES

Les membres du Bureau

Le Bureau nouvellement constitué s'est réuni - toutes les deux semaines - en visioconférence permettant d'organiser l'activité, de réagir au contexte et d'auditionner des représentants et partenaires extérieurs.

Les membres du Bureau du CNV ont été conviés au **Comité interministériel des villes (CIV)** qui s'est tenu le 30 juin à Matignon. Compte tenu du contexte de violences urbaines, aucune nouvelle annonce n'a été prononcée. La Première ministre a conforté sa volonté de réunir un CIV à la rentrée qui déclinera les mesures opérationnelles de Quartiers 2030.



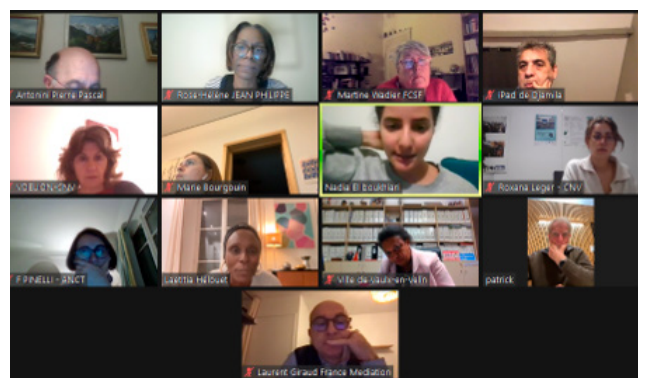
Le Bureau du CNV était convié au **Comité interministériel des villes (CIV)** qui s'est tenu le vendredi 27 octobre à Chanteloup-les-Vignes, pour porter les réflexions et travaux de l'instance. L'avis « Bien vieillir dans les QPV » est cité dans le dossier presse du CIV. **Hélène Geoffroy** et **Fabienne Keller** ont témoigné des enjeux de parentalité, d'éducation et de mixité scolaire.



L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a réuni son **Comité d'orientation** le 29 juin 2023 auquel un membre du Bureau a participé. Après une vacance de présidence de l'ONPV depuis 2 ans, **Laetitia Hérouet**, récemment nommée, a présenté sa nouvelle feuille de route et les prochaines publications.



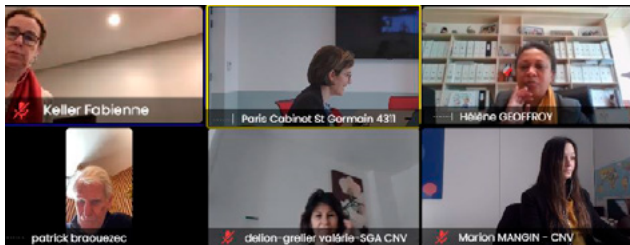
Les membres du Bureau ont reçu la Présidente de l'ONPV, **Madame Laetitia Hérouet**, le lundi 6 novembre pour échanger sur l'actualisation de la géographie prioritaire et la nouvelle feuille de route de l'ONPV.



Les membres du Bureau ont reçu le Président du CESE, Monsieur **Thierry Beaudet**, ainsi que les membres du Bureau du CESE, le lundi 20 novembre pour échanger sur les travaux respectifs des instances et entamer un cycle de réflexion communes.

Les vice-présidents

Les vice-présidents ont été reçus le 6 mars par le cabinet du ministre délégué chargé de la Ville et du Logement **Olivier Klein** dans la perspective d'installation de la nouvelle mandature.



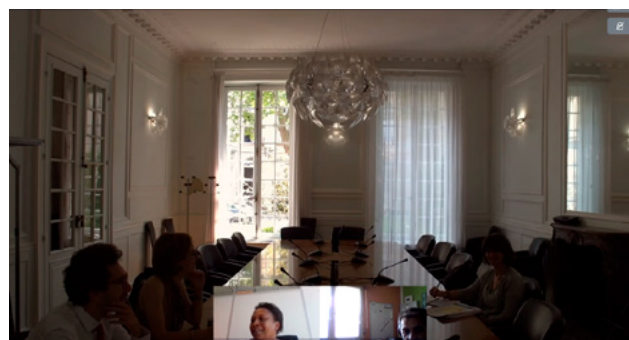
Les vice-présidents ont rencontré le 26 avril, le directeur général de la CNAF, Monsieur **Nicolas Grivel**. Cette demande de rendez-vous a été formulée durant l'Assemblée Plénière du 9 mars, dans la perspective des prochaines négociations de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 de la branche famille de la CNAF.



Les vice-présidents ont rencontré le 13 avril les conseillers territoriaux de la Première ministre, **Elisabeth Borne**, Hugo Bévort, chef du pôle Territoires et **Thibault Félix**, conseiller technique aménagement du territoire, afin d'échanger sur les ambitions du gouvernement dans le cadre de Quartiers 2030 et de l'annonce des mesures du Comité interministériel des villes.

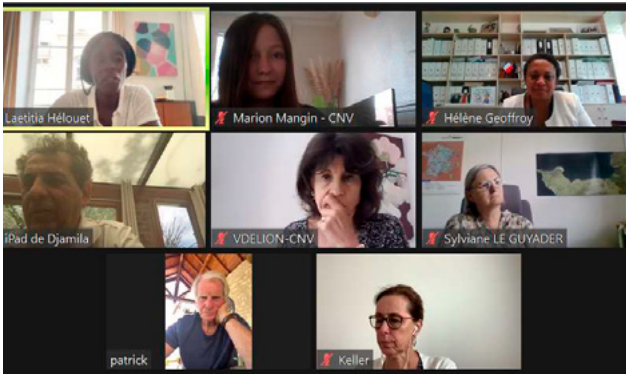


Les vice-présidents ont été reçus par le conseiller technique aménagement de la Première ministre, **Thibaut Félix**, et la Cheffe de pôle Coordination des politiques de la ville et du logement, rénovation urbaine et Contrats de ville, **Chloé Lombard**, le 26 juin à Matignon. Cette réunion a fait l'objet d'une **présentation par les conseillers des annonces relatives à l'ambition Quartiers 2030 et leurs déclinaisons au sein du Comité interministériel des villes survenu le 30 juin.**

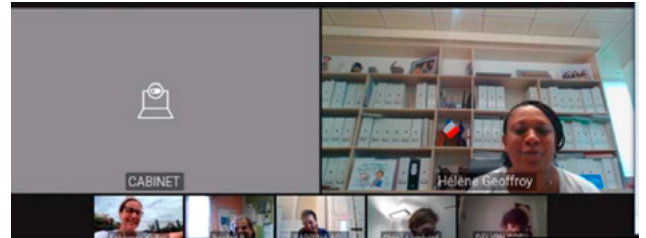


Les vice-présidents ont été reçus par **Pap Ndiaye**, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse le 12 juillet. Les vice-présidents ont échangé avec le ministre sur plusieurs problématiques essentielles tels que la mobilisation du droit commun dans les quartiers prioritaires, la réforme de la géographie prioritaire et de la carte scolaire ou encore les enjeux d'orientations scolaires en soulevant les freins que peuvent rencontrer les jeunes des quartiers prioritaires sur Parcoursup.

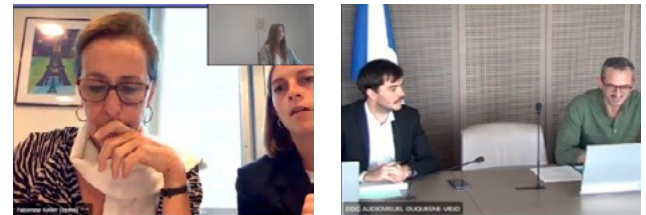
Les vice-présidents ont rencontré le 17 juillet **Laetitia Héloüet**, présidente de l'Observatoire national de la politique de la ville. Lors de cet entretien, la Présidente a présenté la feuille de route de l'ONPV, instance avec laquelle le CNV a toujours des liens privilégiés. Plusieurs pistes de collaborations ont été évoquées avec la volonté de poursuivre et d'enrichir respectivement les travaux des deux instances.



Les vice-présidents ont rencontré dès le **28 juillet**, à sa demande, la Secrétaire d'État chargée de la Ville, **Sabrina Agresti-Roubache**, pour échanger sur le périmètre du secrétariat d'État et présenter les contributions et travaux les plus récents du CNV.



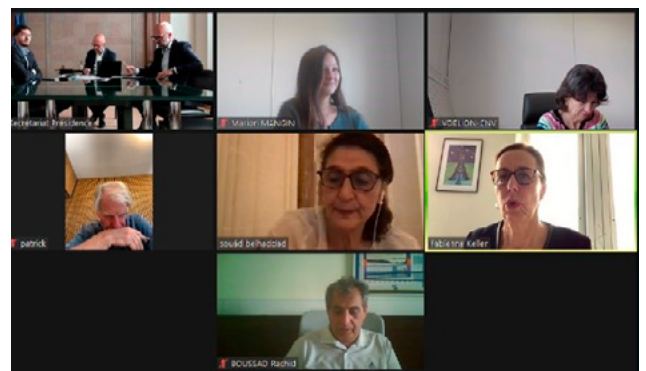
La vice-présidente, **Fabienne Keller**, a été reçue par le directeur adjoint du Cabinet de la ministre des Solidarités et de la Famille, Monsieur **David Blin**, ainsi qu'un conseiller prestation sociale et solidarités à la source, **Charles Boriaud**, le **30 août**, pour échanger sur la mise en œuvre de l'intermédiation des pensions alimentaires.



Les vice-présidents ont rencontré la Première ministre **Elisabeth Borne**, les ministres **Christophe Béchu** et **Gérald Darmanin**, ainsi que la Secrétaire d'état en charge de la Ville, **Sabrina Agresti-Roubache**, le 21 août afin de présenter l'instance et ses travaux et d'échanger autour du plan Quartiers 2030, des nouveaux contrats de ville et de préparer le prochain Comité interministériel des villes.



Les vice-présidents ont été reçus par le Président du CESE, Monsieur **Thierry Beaudet**, le **25 septembre** pour échanger sur les enjeux de **participation citoyenne et les collaborations entre les deux instances**.



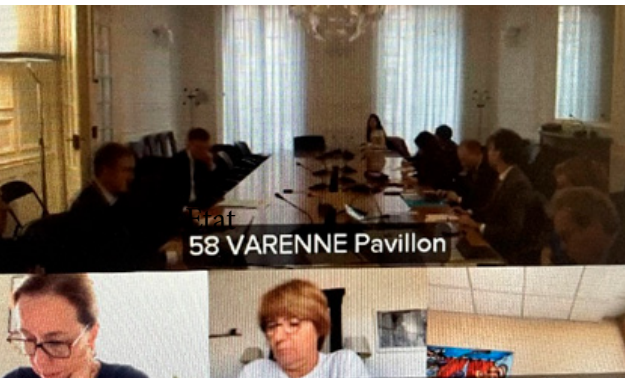
Les vice-présidents ont participé aux **réunions préparatoires du Comité interministériel des villes** qui se sont tenus les **15 et 25 septembre**, afin d'échanger avec la Secrétaire d'État à la Ville, **Sabrina Agresti-Roubache** sur les propositions de mesures devant être prioritaires.



Les vice-présidents ont été reçus par le ministre des Transports **Clément Beaune** le 11 octobre pour échanger sur les **enjeux de mobilités et d'accessibilité aux transports dans les quartiers**.



Une **réunion de travail préparatoire au CIV**, organisée par Matignon, s'est tenue le mardi 24 octobre en présence des élus et des associations d'élus.



Madame **Elisabeth Borne** a convié le 26 octobre en Sorbonne des élus concernés par des violences urbaines sur leur territoire pour **annoncer des mesures relatives à la sécurité et de la justice**.



Un rendez-vous avec le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'insertion, Monsieur **Olivier Dussopt**, le 4 décembre pour échanger sur la déclinaison de France Travail et le projet de loi sur l'immigration et l'intégration.



Une réunion organisée par le cabinet de la secrétaire d'État en charge de la Citoyenneté et de la ville avec les associations d'Elus et les vice-présidents du CNV sur le projet de circulaire sur la gouvernance et la place des habitants dans les prochains contrats de ville.



Les membres des collèges

Olivier Klein, ministre de la Ville et du Logement, a souhaité dans le contexte de violences urbaines, réunir le Conseil national des villes le **4 juillet**. Les membres ont exprimé leur grande inquiétude **d'une fracture supplémentaire** qui vient à nouveau **heurter la cohésion du pays**. Ils ont souligné la stigmatisation des banlieues et de leurs habitants particulièrement les familles mono parentales alors même que les causes vont au-delà de la politique de la ville.

Irma Coronado-Goupil a participé aux Assemblées plénières de la CNS au titre de son mandat au sein du CNV. Celle du 8 mars ayant notamment pour objectif de débattre et adopter la contribution de la CNS à la Stratégie nationale de santé 2023-2027 et celle du 13 décembre.

Le 14 juin s'est tenue une **réunion du collège Habitants** durant laquelle ont été présentées les modalités de fonctionnement de l'instance aux membres du collège. **Sylvie Durand-Trombetta**, ancienne Secrétaire générale du CNV et enseignante en politique de la ville à Paris 1 Panthéon-Sorbonne est intervenue pour présenter les différentes évolutions dans l'Histoire de la politique de la ville. Cette réunion a été particulièrement appréciée des membres et a permis à chacun de mieux se connaître et d'échanger.



Dans le cadre de la préparation du séminaire « Autrement ailleurs » à Vienne organisé le 15 septembre par l'Ecole du renouvellement urbain (ERU), une formation ouverte aux membres du collège habitants, dispensée en visioconférence, a permis de sensibiliser les participants à une approche comparée du développement des politiques de logement social en France et à Vienne.



Ce séminaire d'étude « Autrement ailleurs » du 18, 19, 20 et 21 septembre à Vienne a permis aux 50 participants dont 7 membres du collège habitants de découvrir et comparer les enjeux de renouvellement urbain et de logement social entre la capitale autrichienne et la France. Les membres ont particulièrement apprécié les échanges et les visites découvrant ainsi un développement urbain où la mixité sociale a toute sa place. La place de l'environnement et l'espace public partagé par tous sont des axes d'attention majeurs dans l'urbanisme. Les membres ont rédigé un rapport d'étonnement.

LE CNV ET L'ANCT

François-Antoine Mariani, directeur général adjoint de l'ANCT, directeur général délégué à la politique de la ville (DDPV), est venu lors de l'Assemblée plénière de fin de mandature (2019 – 2022) qui s'est tenue le 9 mars 2023 pour exposer les actualités de la politique de la ville notamment concernant l'actualisation de la géographie prioritaire et la nouvelle contractualisation, en lien avec les conclusions du dernier CIV et les contributions inspirantes de l'instance pour la direction déléguée à la Politique de la ville, notamment dans le cadre de l'accès à des données géoréférencées dans les quartiers pour suivre la nécessaire mobilisation du droit commun.

Le Président de l'ANCT, Monsieur **Christophe Bouillon** et le directeur général, Monsieur **Stanislas Bourron**, sont également venus à la rencontre des membres lors de l'Assemblée plénière de fin de mandature du 9 mars 2023 et lors de l'Assemblée plénière d'installation en date du 23 mai 2023. Ils ont ainsi régulièrement témoigné de leur attachement aux travaux et recommandations de l'instance soulignant leur grande qualité. Ces temps d'échanges leur ont permis de présenter la feuille de route de l'ANCT.

Cécile Raquin, directrice générale de la direction générale des collectivités locales (DGCL) a été auditionnée lors de l'Assemblée plénière du 27 novembre pour rendre compte – comme le décret le prévoit – de l'exécution budgétaire du programme 147 et des subventions allouées aux associations nationales pour l'année 2022.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le rattachement du secrétariat général du Conseil national des villes à l'ANCT, au sein de la direction générale déléguée à la Politique de la ville (DGDPV), permet d'assurer une fluidité dans les rapports et l'échange d'informations entre l'administration et l'instance autonome que constitue le CNV.

En 2023, **l'équipe du secrétariat comprenait 4 agentes** : une secrétaire générale, deux chargées de projets et une assistante de direction.

Le secrétariat général participe au comité éditorial de la plateforme de la Grande Equipe de la Réussite Républicaine, ainsi qu'à différents chantiers de réflexion et d'animation de la plateforme pilotée par l'ANCT. Ces relations participent au renforcement des liens et à la transversalité entre le CNV et les équipes de l'ANCT. Le secrétariat a assuré le relai entre les membres et les services de l'ANCT, en transmettant régulièrement de nombreuses informations et documents relatifs à la politique de la ville notamment via la plateforme de la Grande Equipe afin de permettre aux membres d'approfondir leur connaissance et leur expertise du sujet.

Le Secrétariat général a été mandaté par le Bureau pour représenter l'instance au Comité d'orientation de l'Ecole du renouvellement urbain (ERU)¹⁰.

Deux agentes du secrétariat général du Conseil national des villes ont participé au séminaire d'études organisé par l'Ecole du renouvellement urbain à Vienne les 18,19,20 et 21 septembre, sur le thème « Autrement ailleurs ».

Le Secrétariat général a lancé en juillet 2023 une lettre interne d'informations dont l'objectif est de permettre la diffusion de l'information sur les différents travaux et réflexions de l'instance, mais également permettre la mise en lumière de bonnes pratiques et d'actions dans les territoires des membres de l'instance. 4 bulletins ont été diffusés aux membres.

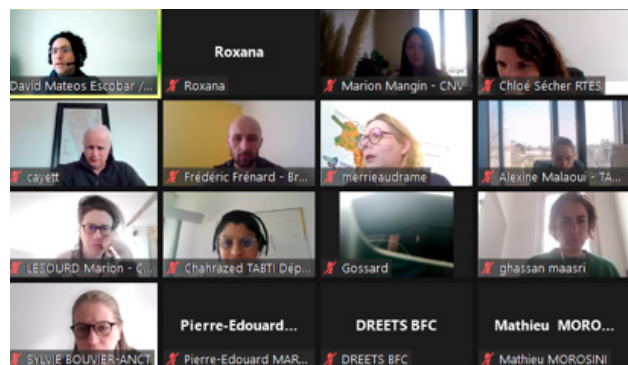
¹⁰ Cf. relevé de décision du Bureau du lundi 5 juin 2023.

Le Secrétariat général a représenté l'instance dans plusieurs manifestations pour relayer et assurer le suivi des travaux de la mandature.

Le 15 février, **Valérie Delion-Grelier**, **Marion Mangin** et **Roxana Léger** ont rencontré **Muriel Roger**, responsable du département « Méthodes et statistiques publiques de la TGIR Progedo, pour échanger sur la mise à disposition de données économiques publiques sur les territoires fragiles et les quartiers prioritaires. À l'issue de cette rencontre, **une contribution du CNV a été adressée à l'inspection générale de l'INSEE** qui a été saisie d'une mission pour l'accès aux données infra-communales.



Le 2 mars, **Marion Mangin** est intervenue lors du webinaire « **Economie de subsistance, quels leviers pour l'action publique** » organisée par le **Réseau RTES**, où elle a pu présenter l'instance, l'avis rendu sur l'Economie informelle¹¹ ainsi que quelques-unes de ses recommandations.



Le 6 avril, **Valérie Delion-Grelier** est intervenue lors du webinaire organisé par **France Médiation** « **Médiation sociale et participation citoyenne** » où elle a pu insister sur l'importance de la médiation particulièrement pour favoriser l'expression et la prise en compte de la parole des habitants.



Les 13 et 28 avril, **Valérie Delion-Grelier** et **Roxana Léger** ont assisté aux Assemblées plénières du CNLE. Lors de ces plénières ont notamment été présentés les résultats de la deuxième vague du baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi qu'une synthèse des travaux du groupe de travail sur la participation au CNLE.



Le 15 juin, **Valérie Delion-Grelier** et **Marion Mangin**, ont rencontré la nouvelle directrice pédagogique de l'Ecole du Renouvellement urbain (ERU), **Céline Gipoulon**, pour échanger sur les **pistes de collaboration entre les deux structures et la prise en compte des recommandations de l'instance** dans le développement des formations de l'école.



Le CNV représenté par le secrétariat général participe aux comités d'orientation¹² de l'ERU avec tous les partenaires de l'Ecole : ANCT, Banque des territoires, ANRU, USH.

¹¹ Economie Informelle et quartiers prioritaires : « valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi »

¹² 3 Comités d'orientation de l'ERU se sont tenus en 2023, le 20 juin, le 7 septembre, le 4 décembre.

COMMUNICATION

L'instance a renforcé sa lisibilité sur les supports digitaux et maintenue son activité sur la plateforme de la Grande Équipe de la Réussite Républicaine (GERR) en diffusant l'ensemble de ses travaux et actions aux différents utilisateurs (plus de 16 000 abonnés).

Le Conseil national des villes s'attache à être présent sur les réseaux pour relayer ses travaux et valoriser l'engagement des membres et de leurs structures, comme celui des acteurs œuvrant sur les territoires de la géographie prioritaire.

La communication externe de l'instance s'appuie sur le service communication de l'ANCT qui assure le relai des activités sur le site internet de l'ANCT : [Conseil national des villes](https://www.conseil-national-des-villes.fr) | [Agence nationale de la cohésion des territoires](https://www.agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires.gouv.fr) ([agence-cohesion-territoires.gouv.fr](https://www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr))



¹⁰ Cf. relevé de décision du Bureau du lundi 5 juin 2023.



cnv conseil
national
des villes

Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 @CNV_villes